LAIMES, LOUIS OTMELLO — Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue St. Bernard, Rue O'Reilly, Rochelatre et Dorgenois, désignée comme lot No. 16 de l'Ilet No. 1339 [illegible] 25 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur une profondeur de 130 pieds [illegible] 25 pieds de l'autre coté.

LANGENBERGER, Vve B.—Taxe de 1820, montant à $4 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Bienville, Robertson et Indiana, [illegible] comme deux portions de l'Ilet [illegible] la première portion de terre fait [illegible] St. Bernard et Industrie et mesure [illegible] 194 pieds de face à la rue St. Bernard sur 250 pieds de profondeur.

BAYDER, TOUSSAINT — Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Champs-Elysées, Industrie et Agriculture, désignée comme une portion de l'Ilet No. 171; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Française sur 124 pieds de profondeur.

LAVERGNE, HUGH ET VEUVE C. OLIVIER—Taxe de 1820, montant à $2 40

Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Industrie et Agriculture, désignées comme lot No. 1718 de l'Ilet No. 1718.

LALOIRE, FRANÇOIS — Taxe de 1820, montant à $2 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pontis, Dauphine, le Chemin de Gentilly et le Bayou St. Jean, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1700 à 1770; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face à la rue Pontis sur 124 pieds de profondeur.

LALOIRE, MRS F. L.—Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pontis, Dauphine, le Chemin de Gentilly, et le Bayou St. Jean, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1700 à 1770; la dite portion de terre mesure 16 pieds de face à la rue Pontis sur 124 pieds de profondeur.

LAWRENCE, JOS. FRANCIS ET MRS JOS.—Taxe de 1820, montant à $4 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, la rue Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Pontis, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1734 à 1770; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur une profondeur de 130 pieds [illegible] 20 pieds de l'autre coté.

LANGE, F.—Taxe de 1820, montant à 20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piété, Louisa, Josephine et Célestine, désignée comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 930; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 83 pieds de face à la rue Piété sur 121 pieds de profondeur.

LANGE, F.—Taxe de 1820, montant à 20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piété, Louisa, Josephine et Célestine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 940; la dite portion de terre mesure 311 pieds de face à la rue France sur 126 pieds de profondeur.

LAMARQUE, JEAN — Taxe de 1820, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicitous, Montégut, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1001; la dite portion de terre mesure 241 pieds de face à la rue Feliciana sur 115 pieds de profondeur.

LATAPIE, LEON — Taxe de 1820, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues D'Abadie, Claiborne, Prieur et Robertson, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 667; le dit lot No. 21 mesure 61 pieds de face à la rue Desire sur 110 pieds de profondeur.

LALAURIE, LOUIS — Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Libéral, Lafayette, Fort et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1009; la dite portion de terre mesure 200 pieds de face à la rue Libéral sur 236 pieds de profondeur.

LABAT, CASIMIRE — Taxe de 1820, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Chemin de Gentilly, coté droit de la ville, désigné comme lot No. 23; le dit lot No. 23 mesure 4 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

LAURENCE, HENRY ET JEAN M. ESTHER—Taxe de 1820, montant à ..$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le chemin de Gentilly, coté droit de la ville, désigné comme lot No. 24; le dit lot No. 24 mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

LANGE HERRMANN W.—Taxe de 1820, montant à 45c

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piété, Louisa, Josephine et Célestine, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 930; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 83 pieds de face à la rue Piété sur 121 pieds de profondeur.

LAMBOT, HENRY J. NOEL—Taxe de 1820, montant à $10 00

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alexandre, Levee Mathilde et Chartres, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 36; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Alexandre et Levee et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds d'un coté et 120 pieds de l'autre coté; les lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Levee sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 124 de l'autre coté; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Mathilde et Levee et mesure 25 pieds de face à la rue Mathilde et 30 à l'arrière sur une profondeur de 123 pieds d'un coté et 124 pieds de l'autre coté; le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Mathilde et Chartres et mesure 30 pieds de face à la rue Mathilde et 30 à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent, chacun, 25 pieds 6 pouces de face à la Chartres sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure de rue Alexandre et Chartres et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Alexandre sur 110

LAMBOT, H. ET J. NOEL—Taxe de 1820, montant à $20 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dauphine, Royale, Mathilde et Alexandre, désigné comme l'Ilet No. 105.

LEONARD, SUC. H. M.—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deamur, Mandeville, Marigny et Peters, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 9; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Deamur et Mandeville et mesure 45 pieds de face à la rue Deamur sur 66 pieds de profondeur.

LEGGETT, MILS L. A.—Taxe de 1820, montant à $7 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Rampart, Marigny et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 271; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Claude sur 130 pieds de profondeur.

LESLIE, SEAVER S., JR.—Taxe de 1820, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Columbus, Gerlaire, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 627; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Columbus sur 66 pieds de profondeur.

LAVERGNE, P.—Taxe de 1820, montant à 20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Force, Vertue et St. Bernard, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de terre mesure 62 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

LECARPANTIER, VVE J.—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Josephina, St. Antoine et Solidelle, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 268; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Antonia et Josephine et mesure 221 pieds de face à la rue Antonia sur 169 pieds de profondeur.

LECARPANTIER, VVE J.—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hanscell, Triqueu, Dauphine et Chartres, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 26; le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Hanscell sur 105 pieds de profondeur.

LEWIS, CHAS.—Taxe de 1820, montant à 20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Rampart, Marigny et St. Claude, désignée comme lot No. 6 de l'Ilet No. 271; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 130 pieds de profondeur.

LEBRETON, J. L. ET MOURAS—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Rampart, Bagatelle et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 271; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 130 pieds de profondeur.

LEE, THOS. B.—Taxe de 1820, montant à $1 00

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un triangle de l'Ilet No. 1953.

LEWIS, ALEX.—Taxe de 1820, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français, Pierre et Duels, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1349; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 116 pieds de profondeur.

LE BRETON, J. L. ET M. FLEURETTE—Taxe de 1820, montant à $3 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Duels, Magnolia et le Canal Marigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1500; la dite portion de l'Ilet No. 1499 forme l'encoignure des rues Union et Duels et mesure 120 pieds de face à la rue Union sur 141 pieds de profondeur.

BROUSSO, MRS. JEAN — Taxe de 1820, montant à $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fortin, Esplanade, le Chemin de Gentilly et le Bayou St. Jean, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1734 à 1770; la dite portion de terre mesure 120 pieds de face à la rue Fortin sur 124 pieds de profondeur.

LEININGER, GEO.—Taxe de 1820, montant à 15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny et Bénédict, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1973; la dite portion de l'Ilet No. 1973 forme l'encoignure des rues Trésor et Mandeville et mesure 110 pieds de face à la rue Trésor sur 120 pieds de profondeur.

LEWIS, CHAS.—Taxe de 1820, montant à 20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Rampart, Marigny et St. Claude, désignée comme lot No. 6 de l'Ilet No. 271; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 130 pieds de profondeur.

LEBRETON, J. L. ET MOURAS—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Rampart, Bagatelle et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 271; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 130 pieds de profondeur.

LEBRETON, J. L. ET MOURAS—Taxe de 1820, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Bénédict et Bernard, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 1973; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 110 pieds de profondeur.

LEWIS, ALEX.—Taxe de 1820, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français, Pierre et Duels, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1349; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 116 pieds de profondeur.

LEBRETON, J. L. ET M. FLEURETTE—Taxe de 1820, montant à $3 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Duels, Magnolia et le Canal Marigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1500; la dite portion de l'Ilet No. 1499 forme l'encoignure des rues Union et Duels et mesure 120 pieds de face à la rue Union sur 141 pieds de profondeur.

LOISEAU, [illegible] C. E.—Taxe de 1820, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1178; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

LOISEAU, C. E.—Taxe de 1820, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1178; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS, M. E.—Taxe de 1820, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français, Pierre et Duels, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1349; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 116 pieds de profondeur.

LOMBARD, GEO. — Taxe de 1820, montant à $2 10

Une certaine allée de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Columbus, Miro et Tonti, désignée comme une allée de l'Ilet No. 1169; la dite allée mesure 15 pieds de face à la rue Villeré sur 215 pieds de profondeur.

LOMBARD, GEORGE—Taxe de 1820, montant à $1 20

Une certaine allée de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Miro et Tonti, désignée comme une allée de l'Ilet No. 149; la dite allée mesure 15 pieds de face à la rue Villeré sur 215 pieds de profondeur.

LOMBARD, GEORGE—Taxe de 1820, montant à $1 20

Une certaine allée de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Miro et Tonti, désignée comme une allée de l'Ilet No. 149; la dite allée mesure 15 pieds de face à la rue Villeré sur 215 pieds de profondeur.

LONGARON, THOMAS — Taxe de 1820, montant à $6 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Trésor et Mandeville et mesure 110 pieds de face à la rue Trésor sur 120 pieds de profondeur.

LLUPIEN, F. — Taxe de 1820, montant à $6 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Rampart, Marigny et St. Claude, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1973; la dite portion de terre mesure 120 pieds de face à la rue Trésor sur 120 pieds de profondeur.

LOMBARD, JNO. — Taxe de 1820, montant à 90c

Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Lesseps et Magistrat, désignés comme lots Nos. 1 à 10 de l'Ilet No. 1276; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS, CHAS. M.—Taxe de 1820, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 619; le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

LULING, FLORENCE A.—Taxe de 1820, montant à $5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 200 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1820, montant à $20 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par Le Canal Charters, Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres et Lafayette et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1149; le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Libéral sur 120 pieds de profondeur.

LUSSE CASPAR — Taxe de 1820, montant à $4 20

Une certaine allée de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Lesseps, Washington et Royale, désignée comme allée de l'Ilet No. 149; la dite lot No. 14 mesure 14 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LLUPIEN, F. — Taxe de 1820, montant à 60c

Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Andry, Marais et Rampart, désignés comme lots Nos. 1 à 4 formant l'encoignure des rues St. Claude et Andry et mesurant, chacun, 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLUPIEN, F. — Taxe de 1820, montant à 20c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, l'Avenue Cadiz et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 655 A; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rue Marais et Andry et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1820, montant à $15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Lesseps et Magistrat, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1276; le dit lot No. 7 à 10 de l'Ilet No. 1276; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS, CHAS. M.—Taxe de 1820, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 619; le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS, CHAS. M.—Taxe de 1820, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 619; le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

MAUPIER, CHARLES — Taxe de 1820, montant à ..... [illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Philippe et Columbus, désignée comme une portion de l'Ilet No. [illegible] sur 125 pieds de profondeur.

MASQUIERE ETIENNE — Taxe de 1820, montant à 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard et Force, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1179; la dite portion de terre mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

MARCEL ESTHER JOSEPH — Taxe de 1820, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Force, Antonia, St. Bernard et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 120 pieds de profondeur.

MAIGNAN, E.—Taxe de 1820, montant à 60c

Sept certaines lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Magistrat et Vertue, désigné comme lots de terre de l'Ilet No. 1726.

MARTIN, MELCHIOR—Taxe de 1820, montant à 60c

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Magistrat et Vertue, désignés comme lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 1739; les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 64 pieds de profondeur.

MAY, MATHILDA — Taxe de 1820, montant à $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Rampart, Marigny et St. Claude, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1844; la dite portion de terre mesure 24 pieds de face à la rue Dorgenois sur 90 pieds de profondeur.

MARTIN, JOSEPH — Taxe de 1820, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hanscell et Bourgogne et mesurant 25 pieds de face à la rue Hanscell sur 104 pieds de profondeur.

MADRON, JOSEPH — Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Léonidas, Marigny et Stephen Girard, désignée comme une portion de l'Ilet No. 2327; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Léonidas et mesure 34 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 142 pieds 10 pouces de profondeur.

LACOSTE, JOSEPHINE — Taxe de 1820, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Léonidas, St. Bernard et Virginia, désigné comme lot No. 2327; le dit lot No. 2327 mesure 30 pieds sur 120 pieds.

LACOSTE, JOSEPHINE — Taxe de 1820, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Brutus, désigné comme lot No. 2455; le dit lot No. 2455 mesure 320 pieds sur 320 pieds.

LACOSTE, JOSEPHINE — Taxe de 1820, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Virginia, désigné comme lot No. 2477; le dit lot No. 2477 mesure 320 pieds sur 320 pieds.

LAVILLE, M. L.—Taxe de 1820, montant à $1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 22.

LANG, MRS JOS. — Taxe de 1820, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg; la dite portion de terre [illegible] 40 pieds de face à la rue Marigny sur [illegible] pieds de profondeur.

LACEY, STEPHEN — Taxe de 1820, montant à $1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Franklin, Lesseps, et Royale, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 154; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Chartres et Pauline et mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur.

LAIN, VVE LUKE — Taxe de 1820, montant à $5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Léonidas, St. Bernard et Virginia, désigné comme lot No. 2477; le dit lot No. 2477 mesure 320 pieds sur 320 pieds.

LAVRAND, SUC. WM.—Taxe de 1820, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Jourdain et Deslondes, désignée comme une portion de l'Ilet No. 671; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Marigny et Deslondes.

LABEAVE, JOSEPH — Taxe de 1820, montant à $1 20

Un certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Royale, Mathilde et Alexandre, désignée comme lots Nos. 1 à 13, de l'Ilet No. 127; les dits lots Nos. 1 à 13 mesurant, chacun, 25 pieds de face à la rue Chartres sur 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 115 pieds d'un coté 110 pieds de l'autre coté.

LAMBOT, H. ET J. NOEL—Taxe de 1820, montant à $10 00

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alexandre, Levee Mathilde et Chartres, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 36; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Alexandre et Levee et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds d'un coté et 120 pieds de l'autre coté; les lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Levee sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 124 de l'autre coté; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Mathilde et Levee et mesure 25 pieds de face à la rue Mathilde et 30 à l'arrière sur une profondeur de 123 pieds d'un coté et 124 pieds de l'autre coté; le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Mathilde et Chartres et mesure 30 pieds de face à la rue Mathilde et 30 à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent, chacun, 25 pieds 6 pouces de face à la Chartres sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure de rue Alexandre et Chartres et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Alexandre sur 110

LEE, THOS. B.—Taxe de 1820, montant à $1 00

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un triangle de l'Ilet No. 1953.

LEWIS, ALEX.—Taxe de 1820, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français, Pierre et Duels, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1349; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 116 pieds de profondeur.

LEBRETON, J. L. ET M. FLEURETTE—Taxe de 1820, montant à $3 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Duels, Magnolia et le Canal Marigny, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1500; la dite portion de l'Ilet No. 1499 forme l'encoignure des rues Union et Duels et mesure 120 pieds de face à la rue Union sur 141 pieds de profondeur.

LEBRAU, W. F.—Taxe de 1820, montant à $5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 15; le dit lot No. 17 mesure 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur 130 pieds de profondeur.

LEBRAU, W. F.—Taxe de 1820, montant à $5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 15; le dit lot No. 17 mesure 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur 130 pieds de profondeur.

LOPEZ, FELICIANE—Taxe de 1820, montant à $2 00

Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme une propriété sur le Bayou St. Jean; la dite portion mesure 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur 100 pieds de profondeur.

LONG, R. R.—Taxe de 1820, montant à $1 20

Six certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Bénédict, Nouvelle-Orléans et Tonti, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'Ilet No. 1568; les dits lots Nos. 6 à 11 formant l'encoignure des rues St. Bernard et Bénédict et mesurant 160 pieds à partir de face à la rue St. Bernard sur 160 pieds de profondeur.

LOUECH, JOHN—Taxe de 1820, montant à $2 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

LONGPRE, JULES — Taxe de 1820, montant à $1 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent